

Définitions des risques d'exposition à Ebola.

Pas de risque identifiable :

- Contact avec une personne asymptomatique qui était en contact avec une personne atteinte d'Ebola.
- Contact avec une personne atteinte d'Ebola avant le développement des symptômes.
- Avoir été plus de 21 jours auparavant dans un pays ayant des cas d'Ebola.
- Avoir été dans un pays avec des cas d'Ebola mais sans transmission généralisée ou avec des cas en milieu urbain avec des mesures de contrôle incertaines, et ne pas avoir eu d'autres expositions telles que définies ci-dessus.
- Etre resté sur ou dans le voisinage immédiat d'un aéronef ou d'un navire pendant tout le temps que le convoi était présent dans un pays avec une transmission généralisée ou des cas en milieu urbain avec des mesures de contrôle incertaines, et n'ayant eu aucun contact direct avec quelqu'un de la communauté.

Risque faible mais pas zéro

- Travailleurs de santé qui n'ont pas eu de contact direct avec un patient et qui ne sont pas rentrés dans une zone de prise en charge des malades, y compris des épidémiologistes, des traceurs de contact et les officiers d'immigration et des douanes.
- Les voyageurs ayant été dans un pays avec une transmission généralisée ou avec des cas en milieu urbain avec des mesures de contrôle incertaines au cours des 21 derniers jours et n'ayant eu aucune exposition connue.
- Avoir voyagé dans un avion avec une personne présentant des symptômes d'Ebola.

Quelque risque

- Travailleurs de santé en contact direct avec un patient tout en portant un EPI (vêtement) approprié, y compris des médecins, des infirmières, des assistants médicaux et des autres membres du personnel de santé, ainsi que le personnel ambulancier, les membres de l'équipe d'inhumation des cadavres, les entrepreneurs de pompes funèbres.
- Autres personnes qui entrent dans les zones de traitement d'Ebola (comme observateurs) seraient considérés comme ayant potentiellement contact avec le patient et être à risque.
- Contact étroit dans les ménages, les établissements de santé ou au niveau communautaire avec une personne présentant des symptômes d'Ebola. Contact familial avec un patient atteint d'Ebola (Un contact étroit est défini comme le fait de se trouver à 1 mètre environ d'un patient atteint d'Ebola). Les interactions brèves telles que marcher près d'une personne ou se déplacer dans un hôpital, ne constituent pas des contacts étroits.

Risque élevé

- Exposition percutanée (par exemple piqûre d'aiguille) ou exposition des muqueuses à du sang ou des liquides biologiques d'une personne présentant des symptômes d'Ebola.
- L'exposition à du sang ou des liquides biologiques d'une personne présentant des symptômes d'Ebola sans le port d'EPI approprié.
- Manipulation du sang ou des liquides biologiques d'une personne présentant des symptômes d'Ebola sans le port d'EPI approprié ou sans le respect des précautions de biosécurité standards.
- Contact direct avec un cadavre sans le port d'EPI (vêtement) approprié dans un pays avec une transmission généralisée ou des cas en milieu urbain avec des mesures de contrôle incertaines.

CATEGORIE DE RISQUES	RECOMMANDATIONS
Individus dans la catégorie : <u>Pas de risque identifiable</u>	Pas besoin de suivi ni de restrictions, sauf si ceux-ci sont indiqués en raison d'un diagnostic autre que l'Ebola
Individus asymptomatiques dans la catégorie : <u>Risque faible (mais pas zéro).</u>	- Doivent être suivis activement jusqu'à 21 jours après la dernière exposition potentielle. - Les individus de cette catégorie n'ont pas besoin d'être éloignés des autres ni d'une restriction de mouvement à l'intérieur de la communauté. - Pour ces gens, CDC recommande qu'ils soient autorisés à voyager pour aussi longtemps qu'ils restent asymptomatiques et que le suivi actif ne soit pas interrompu.
Personnes asymptomatiques dans la catégorie : <u>Quelque risque</u>	- Suivi actif direct jusqu'à 21 jours après la dernière exposition potentielle. - Des autorités de santé publique pourraient envisager des restrictions supplémentaires (comme mouvement contrôlé, l'exclusion des lieux publics) fondées sur une évaluation spécifique de la situation de l'individu.
Personnes asymptomatiques dans la catégorie : <u>A haut risque</u>	- Suivi actif direct pendant 21 jours après la dernière exposition potentielle. - L'individu devait être amené, sur ordre des autorités de santé publique, à se soumettre à un suivi actif direct, à réduire ses déplacements au sein de la communauté et à ne pas voyager sur les moyens de transport public.



M S P P